

Périmètre d'irrigation viticole, où en est-on ?

Depuis quelques années avec l'ouverture des possibilités réglementaires permettant l'irrigation des vignes AOP, plusieurs projets de périmètres d'irrigation viticoles ont vu le jour.

Un groupe de travail départemental suit et accompagne les porteurs de projets. Son rôle est de faciliter les choses et d'anticiper le plus possible les problèmes de tous ordres qui se dressent devant les vigneron candidates à l'irrigation.

Plusieurs projets sont en route, à des stades différents.

Voici un très rapide tour d'horizon de la situation départementale.

> **Projet Cases de Péne/Cabanac**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par le canal de la Plaine d'Estagel. 80 ha environ sont prévus à l'arrosage à partir d'une extension de cette ASA et un captage près de l'Agly. Après plusieurs péripéties administratives, les travaux ont commencé et avancent rapidement. La mise en eau est prévue cet été. Les parcelles irriguées seront destinées à la production de Côtes du Roussillon, Vins IGP et permettront la remise en culture de parcelles à fort potentiel agronomique.

> **Projet de Baixas/Peyrestortes**

Il est au stade de l'étude de faisabilité sous la maîtrise d'ouvrage de la coopérative Dom Brial (ce secteur concerne et implique aussi d'autres coopératives et caves particulières). La Chambre d'agriculture assure la partie besoin en eau en enquêtant tous les vigneron de la zone. Un bureau d'étude travaille sur les hypothèses de maillage du périmètre qui pourrait concerner 200 ha. La ressource est le canal de Rivesaltes pour lequel, parallèlement une étude adéquation besoin / ressource est

menée. Le prélèvement nécessaire à ce nouveau futur périmètre sera rendu disponible par les économies d'eau réalisées par le canal suite à cette étude. Le secteur est concerné par l'emprise de la ligne LGV Perpignan / Montpellier.

L'étude en tient compte afin d'enclencher dès que possible des mobilités foncières. Objectif : rendu de l'étude premier trimestre 2016 pour une décision on l'espère positive, de lancer officiellement le projet dans la foulée.

> **Projet des Aspres**

Depuis 3 ans deux études successives et complémentaires ont permis d'avancer très vite sur cette idée qui maintenant est un projet de plus en plus concret.

La communauté de communes des Aspres est maître d'ouvrage de ces investigations pour lesquelles la Chambre d'agriculture et le bureau d'étude BRL ont travaillé.

4 scénarii ont été proposés qui vont désormais faire l'objet d'une analyse de faisabilité début janvier.

La préfecture appuie ce projet pilote en animant un groupe de travail réunissant l'ensemble des partenaires potentiels, y compris les futurs financeurs. 200 à 300 ha selon les scénarii pourraient être irrigués sur les secteurs de Terrats, Fourques, Passa. Il faut aller vite pour un secteur qui compte sur l'irrigation pour maintenir une activité viticole viable sur ce territoire d'arrière-pays.

> **D'autres projets sont à l'étude ou en réflexion**

Sur le plateau de Baixas/Pézilla l'agglomération PMCA mène une étude de ressources en eau pour l'implantation de serres maraîchères.

La profession viticole et la Chambre ont demandé d'inclure un volet viticole.

Des discussions ont lieu à Tautavel, Clairac, Rivesaltes où plusieurs projets sont débattus.

Plusieurs coopératives incluent l'irrigation dans leur projet stratégique d'entreprise, car

ils sont conscients de l'importance de ce facteur de production dans la rentabilité future de leur activité.

La question du financement des investissements

Le Plan de développement Rural du Languedoc-Roussillon a validé son volet hydraulique. Le financement de tels périmètres est possible par le FEADER et les collectivités. Les règles du jeu seront expliquées en détail par le conseil Régional dès le début 2016, et un appel à projet sera lancé pour démarrer les engagements budgétaires des projets.

Une réunion spécifique du groupe irrigation de la vigne présidée par la Chambre d'agriculture et le syndicat des vigneron fera le point de ce dispositif.

Alain HALMA

06 07 89 71 92

a.halma@pyrenees-orientales.chambagri.fr

PARCELLES IRRIGUÉES AU GOUTTE A GOUTTE

